RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 1B8B4522-73B8-41A0-945C-FBBF9A623646

2FJ
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 30 rue des Prés, 67370 TRUCHTERSHEIM
en cours d'immatriculation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 2 janvier,
A 09h00,

Les associés de la Société 2FJ se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le président à chaque associé.

Sont présents :

- Monsieur José RODRIGUES, titulaire de 1439 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Monsieur Hervé TETAR, titulaire de 1 action nominative ordinaire en pleine propriété,

- Monsieur Frédéric WEIBEL, titulaire de 1980 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Monsieur Fabrice ZEHNACKER, titulaire de 2580 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 6 000 actions sur les 6 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice ZEHNACKER.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Docusign Envelope ID: 1B8B4522-73B8-41A0-945C-FBBF9A623646

- Lecture du rapport du président,
- Nomination du premier Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de premier Président, pour une durée indéterminée :

Monsieur Fabrice ZEHNACKER
Né à [redacted] le [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

SIGNATURES :

Monsieur José RODRIGUES

[redacted]

Monsieur Hervé TETAR








Docusign Envelope ID: 1B8B4522-73B8-41A0-945C-FBBF9A623646

Monsieur Frédéric WEIBEL

Signé par :
[redacted]
3C9C65DCBCEC4C3...

Monsieur Fabrice ZEHNACKER

bon pour
acceptation
des fonctions
de président

[redacted]
D84A75E2123242A...